



Publié le 29/01/2020

Appel à projets " Coup de pousses aux jardins partagés " 2020

Locataires d'Île-de-France : vous avez un projet concernant un jardin partagé, pour votre résidence, en 2020 ? Postulez pour une aide financière de 3F - avant le 3 février 2020 !

Vous avez un projet collectif pour :

- améliorer et développer un jardin,
- accueillir de nouveaux jardiniers,
- animer un événement porté par les habitant·es jardinier·es autour de la convivialité et de la mise en valeur de leur jardin dans le quartier,
- créer de nouveaux liens et échanges entre jardinier·es et habitant·es.

Pour postuler à l'**aide financière Coup de pousses** de 3F, votre projet doit :

- se dérouler entre avril et octobre 2020 ;
- être réaliste ;

- avoir lieu dans le jardin partagé de la résidence, ou dans la résidence, ou à proximité immédiate du jardin ;
- être organisé et réalisé par un nombre conséquent de locataires jardinier·es d'un jardin partagé d'Immobilière 3F ou de 3F Seine-et-Marne et mobiliser majoritairement les locataires de leur résidence ;
- et bien sûr, ne pas présenter d'aspect dangereux pour les personnes et les biens.

À noter :

En cas de projet financé par 3F en 2019, il sera impératif d'avoir renvoyé le bilan de l'action réalisée, et le projet présenté en 2020 devra être différent.

Renvoyez votre dossier de candidature complet **avant le 3 février 2020 :**

- **sous format électronique** à l'adresse mail suivante : locatairesjardiniers@groupe3f.fr

- **OU sous format papier** à l'adresse suivante :

Immobilière 3F - DCIS

« Coup de pousses aux jardins partagés »

159 rue Nationale, 75013 Paris

Et n'hésitez pas à discuter de votre projet avec votre gardien·ne !

Les dates à retenir :

- date limite de dépôt des dossiers : 3 février 2020
- réalisation des projets : jusqu'à fin octobre 2020.

Immobilière 3F soutient depuis plusieurs années la création de jardins partagés en pieds d'immeuble en mettant à disposition de ses locataires des espaces à jardiner et en accompagnant le développement de ces espaces.

Une soixantaine de jardins ont vu le jour en Île-de-France et plus d'une dizaine sont en projet.

Depuis 2016, Immobilière 3F et 3F Seine-et-Marne souhaitent aller plus loin : elles offrent une aide financière à des groupes de locataires ou des associations impliquées dans la gestion d'un jardin pour le mettre en valeur et élargir son public.

Besoin d'idées ? Ces sites peuvent vous aider :

jardinons-alecole.org

biodiville.org

jardinsdenoe.org